



**Evolution de notre service de  
renseignement juridique**  
**L'appel expert au 1er juillet 2026**

Cher(e) client(e),

Nous vous informons que **notre service de renseignement juridique** évolue afin de mieux répondre à vos besoins et de vous offrir un accompagnement plus personnalisé.

Jusqu'à présent, vous pouviez joindre directement un juriste par téléphone ou prendre un rendez-vous juridique.

Désormais, l'accès au service se fera **uniquement par prise de rendez-vous juridique**.

### **Pourquoi ce changement ?**

Cette évolution a pour objectif de :

- Mieux préparer chaque entretien, en permettant au juriste de prendre connaissance de votre situation avant l'appel,
- Réduire votre temps d'attente au téléphone ;
- Garantir une réponse plus complète et adaptée à votre contexte particulier ;
- Organiser le suivi de vos questions lorsque cela est nécessaire.

## Comment cela va se passer concrètement ?

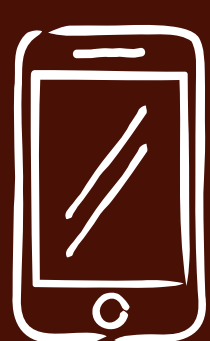
1. Vous formulez votre demande en remplissant un formulaire de prise de rendez-vous sur notre site internet L'appel Expert <https://calendly.com/d/cvpx-tv6-sz7>
2. Vous choisissez une date et un créneau horaire.
3. Un juriste vous rappelle à la date et l'heure convenue, après avoir pris connaissance des éléments de votre dossier.

## Ce qui ne change pas :

- **La qualité** de l'information juridique délivrée par nos juristes,
- **La confidentialité** des échanges,
- La volonté de vous apporter une réponse **claire, sécurisée et opérationnelle**.

## Les bénéfices pour vous :

- Un temps d'échange **pleinement consacré et préparé par le juriste**
- Une **optimisation de votre agenda** pour tenir compte de vos impératifs professionnels



**Pour tout renseignement**

**01 83 10 10 101**

**du lundi au vendredi, de 9h à 18h**



**L'appel expert**